



Séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mercredi 25 janvier 2012 à 9 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Marc Bureau, président, monsieur le conseiller Luc Montreuil, vice-président, madame la conseillère Denise Laferrière et messieurs les conseillers Alain Riel et Denis Tassé formant quorum du comité.

Sont également présents, mesdames et messieurs Robert F. Weemaes, directeur général, Marie-Hélène Lajoie, directrice générale adjointe, Michel Tremblay, directeur général adjoint, André Lambert, directeur général adjoint, M^e Suzanne Ouellet, greffier et M^e Andrée Loyer, greffier adjoint.

CE-2012-76

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE GATINEAU TENUE LE 11 JANVIER 2012

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue le 11 janvier 2012 a été remise aux membres du comité exécutif :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adopte le procès-verbal comme soumis.

Adoptée

CE-2012-77

AUTORISER L'AJUSTEMENT DU COÛT DES TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES DE 7 803,86 \$ - PAVAGE GADBOIS - RÉAMÉNAGEMENT DU PARC MADAIRE - DISTRICT ÉLECTORAL DE DESCHÊNES - ALAIN RIEL

CONSIDÉRANT QUE par sa résolution numéro CE-2011-1504 adoptée le 28 septembre 2011, le comité exécutif a adjugé un contrat à la firme Pavage Gadbois pour les travaux de réaménagement du parc Madaire, contrat numéro C-11-14, au montant de 60 749,37 \$, incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE le Service des infrastructures recommande le versement d'un montant de 7 803,86 \$, incluant les taxes, représentant les coûts supplémentaires pour ces travaux de réaménagement :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité entérine la délégation de pouvoir numéro 100688 autorisant un montant de 2 107,61 \$, incluant les taxes, et de plus, autorise l'ajustement du coût du montant additionnel de 5 696,25 \$, incluant les taxes, pour un montant supplémentaire total de 7 803,86 \$, incluant les taxes, pour les travaux de réaménagement au parc Madaire, dans le secteur d'Aylmer, contrat numéro C-11-14.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-11011-005-21451	5 446,25 \$	Plan quadriennal des parcs et honoraires professionnels - Parc Madaire
04-13493	250,00 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 19 janvier 2012.

Adoptée

CE-2012-78

SOUSSION 2011 SI 339 - FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN SYSTÈME D'ANALYSE CHIMIQUE AUTOMATISÉ – SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Folio Instruments, 277, Manitou Drive – Unit A, Kitchener, Ontario, N2C 1L4, pour la fourniture et l'installation d'un système d'analyse chimique automatisé pour un montant total de 49 726,69 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 15 décembre 2011, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-41450-692-21001	47 564,19 \$	Laboratoire - Usine de traitement - Eaux usées - Équipement non-capitalisable
04-13493	2 162,50 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 20 janvier 2012.

Adoptée

CE-2012-79

RATIFICATION DE LA LISTE DES LOCATIONS ET DES ACHATS DE BIENS NON DURABLES NUMÉRO B-51 AU MONTANT DE 150 270,50 \$ POUR LA PÉRIODE DU 17 AU 23 DÉCEMBRE 2011**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité ratifie la liste des locations et des achats de biens non durables numéro B-51 au montant de 150 270,50 \$ pour la période du 17 au 23 décembre 2011.

Le trésorier est autorisé à effectuer les écritures comptables requises et à payer les factures en suivant les procédures en vigueur.

Un certificat du trésorier a été émis le 20 janvier 2012.

Adoptée

CE-2012-80

RATIFICATION DE LA LISTE DES LOCATIONS ET DES ACHATS DE BIENS NON DURABLES NUMÉRO B-52 AU MONTANT DE 354 848,71 \$ POUR LA PÉRIODE DU 24 AU 30 DÉCEMBRE 2011**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité ratifie la liste des locations et des achats de biens non durables numéro B-52 au montant de 354 848,71 \$ pour la période du 24 au 30 décembre 2011.

Le trésorier est autorisé à effectuer les écritures comptables requises et à payer les factures en suivant les procédures en vigueur.

Un certificat du trésorier a été émis le 20 janvier 2012.

Adoptée

CE-2012-81

SOUSSION – 2011 SI 324 - ACHAT DE MOBILIERS POUR DIVERS PARCS – SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Tessier Récréo-Parc inc., 825, rue Théophile-Saint-Laurent, Nicolet, Québec, J3T 1A1, pour l'achat de mobiliers pour divers parcs, selon les prix unitaires apparaissant à la formule de soumission, et ce, pour un montant approximatif de 47 026,05 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 19 décembre 2011, et ce, comme étant la seule soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-71420-692-21386	44 980,99 \$	Entretien des parcs et aménagements - Équipement non-capitalisable
04-13493	2 045,06 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 20 janvier 2012.

Adoptée

CE-2012-82

SOUSSION 2011 SP 263A - CONCESSION ALIMENTAIRE - ARÉNAS DE GATINEAU – SERVICE DES LOISIRS, DES SPORTS ET DU DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité adjuge des contrats aux firmes suivantes pour opérer les concessions alimentaires dans les arénas de la Ville de Gatineau, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et leur soumission déposée en date du 7 décembre 2011, et ce, comme étant les seules soumissions reçues et conformes pour lesdites arénas, à savoir :

- 9171-4857 Québec inc., 1063, rue Jacques-Cartier, Gatineau, Québec, J8T 2W3, pour le Centre sportif de Buckingham et les arénas Campeau, Baribeau et Stade-Pierre-Lafontaine;
- Café DLC, 96, rue du Patrimoine, Gatineau, Québec, J9H 3P4, pour l'aréna Frank-Robinson.

Les contrats seront effectifs à la date d'adjudication jusqu'à la fin mai 2013 (période 1) avec la possibilité de renouvellement de trois périodes additionnelles d'une année.

Adoptée

CE-2012-83

APPROBATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PA NUMÉRO 49 – 52 018,18 \$ - ACCEPTATION DU DÉPÔT DES LISTES DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD NUMÉRO 52 – 602 711,70 \$ ET NUMÉRO 2 – 53 406,67 \$ AINSI QUE LES LISTES DES EMBAUCHES NUMÉRO 48 – 997 088,47 \$ ET NUMÉRO 1 – 1 028 728,23 \$**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité approuve la liste des pièces de comptes à payer PA numéro 49, accepte le dépôt des listes des pièces de comptes à payer PD numéros 52 et 2 ainsi que les listes des embauches numéros 48 et 1 :

Numéro des listes	Descriptions	Montants	Périodes
Liste PA numéro 49	Pièces de comptes à payer	52 018,18 \$	9 au 13 janvier 2012
Liste PD numéro 52	Pièces de comptes à payer	602 711,70 \$	9 au 13 janvier 2012
Liste des embauches numéro 48	Embauche de personnel temporaire	997 088,47 \$	24 au 31 décembre 2011

Numéro des listes	Descriptions	Montants	Périodes
Liste PD numéro 2	Pièces de comptes à payer	53 406,67 \$	9 au 13 janvier 2012
Liste des embauches numéro 1	Embauche de personnel temporaire	1 028 728,23 \$	1 ^{er} au 6 janvier 2012

Un certificat du trésorier a été émis le 19 janvier 2012.

Adoptée

CE-2012-84

ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES COMMANDES C-1 POUR UN MONTANT TOTAL DE 406 987,85 \$ POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} AU 11 JANVIER 2012

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes C-1 d'un montant de 406 987,85 \$ pour la période du 1^{er} au 11 janvier 2012.

Un certificat du trésorier a été émis le 19 janvier 2012.

Adoptée

CE-2012-85

RÉVISION PÉRIODIQUE DE LA RECONNAISSANCE AUX FINS D'EXEMPTION DES TAXES FONCIÈRES À LA COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC - L'UNIVERSITÉ NATIONALE AUTONOME DU MEXIQUE, 55, PROMENADE DU PORTAGE - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL-VAL-TÉTREAU - DENISE LAFERRIÈRE

CONSIDÉRANT QUE l'organisme L'Université Nationale Autonome du Mexique a obtenu, le 25 septembre 2002, une reconnaissance aux fins de l'exemption des taxes pour l'immeuble situé au 55, promenade du Portage;

CONSIDÉRANT QUE la Loi sur la fiscalité municipale prévoit la révision périodique de la reconnaissance à tous les neuf ans;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme L'Université Nationale Autonome du Mexique a demandé la reconduction de l'exemption des taxes foncières pour l'immeuble situé au 55, promenade du Portage;

CONSIDÉRANT QUE la Commission municipale du Québec peut confirmer la reconnaissance de l'exemption de taxes foncières, après consultation avec la Ville :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte de s'en remettre à la décision de la Commission municipale du Québec à l'effet de confirmer la reconnaissance de l'exemption de taxes foncières accordée à l'organisme L'Université Nationale Autonome du Mexique pour l'immeuble situé au 55, promenade du Portage.

Adoptée

CE-2012-86

RÉVISION PÉRIODIQUE DE LA RECONNAISSANCE AUX FINS D'EXEMPTION DES TAXES FONCIÈRES À LA COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC - CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI PAPINEAU, 112, RUE MACLAREN EST - DISTRICT ÉLECTORAL DE BUCKINGHAM - MAXIME PEDNEAUD-JOBIN

CONSIDÉRANT QUE l'organisme Carrefour jeunesse-emploi Papineau a obtenu, le 25 septembre 2002, une reconnaissance aux fins de l'exemption des taxes pour l'immeuble situé au 112, Maclaren Est;

CONSIDÉRANT QUE la Loi sur la fiscalité municipale prévoit la révision périodique de la reconnaissance à tous les neuf ans;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme Carrefour jeunesse-emploi Papineau a demandé la reconduction de l'exemption des taxes foncières pour l'immeuble situé au 112, Maclaren Est;

CONSIDÉRANT QUE la Commission municipale du Québec peut confirmer la reconnaissance de l'exemption de taxes foncières, après consultation avec la Ville :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte de s'en remettre à la décision de la Commission municipale du Québec à l'effet de confirmer la reconnaissance de l'exemption de taxes foncières accordée à l'organisme Carrefour jeunesse-emploi Papineau pour l'immeuble situé au 112, Maclaren Est.

Adoptée

CE-2012-87

RÉVISION PÉRIODIQUE DE LA RECONNAISSANCE AUX FINS D'EXEMPTION DES TAXES FONCIÈRES À LA COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC - LA MAISON D'HÉBERGEMENT POUR ELLES DES DEUX VALLÉES, 639, AVENUE DE BUCKINGHAM - DISTRICT ÉLECTORAL DE BUCKINGHAM - MAXIME PEDNEAUD-JOBIN

CONSIDÉRANT QUE l'organisme La Maison d'hébergement pour Elles des Deux Vallées a obtenu, le 25 septembre 2002, une reconnaissance aux fins de l'exemption des taxes pour l'immeuble situé au 639, avenue de Buckingham;

CONSIDÉRANT QUE la Loi sur la fiscalité municipale prévoit la révision périodique de la reconnaissance à tous les neuf ans;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme La Maison d'hébergement pour Elles des Deux Vallées a demandé la reconduction de l'exemption des taxes foncières pour l'immeuble situé au 639, avenue de Buckingham;

CONSIDÉRANT QUE la Commission municipale du Québec peut confirmer la reconnaissance de l'exemption de taxes foncières, après consultation avec la Ville :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte de s'en remettre à la décision de la Commission municipale du Québec à l'effet de confirmer la reconnaissance de l'exemption de taxes foncières accordée à l'organisme La Maison d'hébergement pour Elles des Deux Vallées pour l'immeuble situé au 639, avenue de Buckingham.

Adoptée

CE-2012-88

VENTE D'UN CAMION USAGÉ À LA MUNICIPALITÉ DE L'ANGE-GARDIEN – SERVICE DES FINANCES

CONSIDÉRANT QUE la politique numéro SF-2006-09 visant la disposition des biens en surplus, prévoit que des ventes de gré à gré peuvent être conclues avec des municipalités, s'il y a des demandes;

CONSIDÉRANT QUE suite à une demande d'offre d'achat de biens meubles en surplus 2011 SA 020, la Municipalité de L'Ange-Gardien a déposé l'offre la plus élevée :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité :

- autorise la vente d'un camion cube usagé, Ford, CON, 1986, unité 315FC308 à la Municipalité de L'Ange-Gardien, 870, chemin Donaldson, L'Ange-Gardien, Québec, J8L 0K8, pour la somme de 30 000 \$, avant taxes;
- mandate le Service du greffe à publier l'avis de la vente, comme exigé en vertu de l'article 28 (1.0.1) de la Loi sur les cités et villes.

Adoptée

CE-2012-89

ADHÉSION POUR L'ANNÉE 2012 - ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS, INDUSTRIELS ET COMMERCANTS D'AYLMER - DISTRICTS ÉLECTORAUX D'AYLMER, DE LUCERNE ET DE DESCHÊNES - STEFAN PSENAK, ANDRÉ LAFRAMBOISE ET ALAIN RIEL**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 450 \$ à l'ordre de l'APICA, C. P. 24, succursale Aylmer, Gatineau, Québec, J9H 5E4, pour l'adhésion pour l'année 2012 de messieurs les conseillers Stefan Psenak, André Laframboise et Alain Riel.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11100-494	450 \$	Conseil municipal - Cotisations

Un certificat du trésorier a été émis le 19 janvier 2012.

Adoptée

CE-2012-90

AUTORISER LE PAIEMENT DE LA COTISATION 2012-2013 DE LA VILLE DE GATINEAU À LA FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 32 154,31 \$ à l'ordre de la Fédération canadienne des municipalités pour le paiement de la cotisation 2012-2013.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11100-494	32 154,31 \$	Conseil municipal - Cotisations

Un certificat du trésorier a été émis le 19 janvier 2012.

Adoptée

CE-2012-91

SUBVENTION DE 300 \$ - LES LOISIRS DE LA GUADELOUPE - MEMBRES DU CONSEIL**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 300 \$ à l'ordre de Les loisirs de la Guadeloupe, à l'attention de monsieur Michel Villeneuve, 406-156, boulevard de Lucerne, Gatineau, Québec, J9A 3W1, à titre de subvention pour le Club Les Francs-Sableurs – Ligue des Sacs de sable.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11449-972	100 \$	Marc Bureau - Maire - Subventions
02-79935-972	200 \$	Patrice Martin - De Wright-Parc-De-La-Montagne - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 19 janvier 2012.

Adoptée

CE-2012-92

SUBVENTION DE 600 \$ - CLUB DIAMANT SACRÉ-COEUR - ACTIVITÉS DU CLUB - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL-VAL-TÉTREAU - DENISE LAFERRIÈRE**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 600 \$ à l'ordre du Club Diamant Sacré-Coeur, à l'attention de madame Eglantine Gauthier, 137, rue Gratton, appartement 4, Gatineau, Québec, J8Y 4X2, à titre de subvention pour les activités du club.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79938-972	600 \$	Denise Laferrière - De Hull-Val-Tétreau - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 19 janvier 2012.

Adoptée

CE-2012-93

SUBVENTION DE 2 000 \$ - CHEVALIERS DE COLOMB, CONSEIL 6006 TOURAINE POUR SUPPORTER DES ORGANISMES QUI VIENNENT EN AIDE AUX PERSONNES DÉMUNIES - DISTRICT ÉLECTORAL DE LIMBOUR - NICOLE CHAMPAGNE**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 2 000 \$ à l'ordre des Chevaliers de Colomb, Conseil 6006 Touraine, 1, chemin des Érables, Gatineau, Québec, J8V 1C1, à titre de subvention pour supporter des organismes qui viennent en aide aux personnes démunies.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79939-972	2 000 \$	Nicole Champagne - De Limbour - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 19 janvier 2012.

Adoptée

CE-2012-94

SUBVENTION DE 2 000 \$ - MAISON ALONZO-WRIGHT POUR LA TENUE DE LEURS ACTIVITÉS EN 2012 - DISTRICT ÉLECTORAL DE LIMBOUR - NICOLE CHAMPAGNE

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 2 000 \$ à l'ordre de la Maison Alonzo-Wright, 2425A, rue Saint-Louis, Gatineau, Québec, J8V 1E7, à titre de subvention pour la tenue de leurs activités en 2012.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79939-972	2 000 \$	Nicole Champagne - De Limbour - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 19 janvier 2012.

Adoptée

CE-2012-95

PARTICIPATION ET SUBVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL - APICA - GALA D'EXCELLENCE – 3 FÉVRIER 2012

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise messieurs les conseillers Alain Riel et Stefan Psenak à participer au gala d'excellence de l'Association des professionnels, industriels et commerçants d'Aylmer qui aura lieu le 3 février 2012.

De plus, ce comité autorise messieurs les conseillers Alain Riel, Stefan Psenak et André Laframboise à subventionner cette activité pour un montant de 2 000 \$.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 2 000 \$ à l'ordre de l'Association des professionnels, industriels et commerçants d'Aylmer, à l'attention de madame Jocelyne Lauzon, C. P. 24, Gatineau, Québec, J9H 5E4, pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79933-972	1 000 \$	Alain Riel - De Deschênes - Aménagement - Subventions
02-79931-972	500 \$	Stefan Psenak - D'Aylmer - Aménagement - Subventions
02-79932-972	500 \$	André Laframboise - De Lucerne - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 19 janvier 2012.

Adoptée

CE-2012-96

PARTICIPATION DE MESDAMES LES CONSEILLÈRES DENISE LAFERRIÈRE ET SYLVIE GONEAU ET DE MESSIEURS LES CONSEILLERS LUC MONTREUIL ET PATRICE MARTIN - CONFÉRENCE ET SALON PROFESSIONNEL SUR LES COLLECTIVITÉS DURABLES - OTTAWA - 8 AU 10 FÉVRIER 2012 - 3 022 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise mesdames les conseillères Denise Laferrière et Sylvie Goneau et messieurs les conseillers Luc Montreuil et Patrice Martin à participer à la Conférence et salon professionnel sur les collectivités durables 2012 qui se tiendra à Ottawa du 8 au 10 février 2012.

Le trésorier est autorisé à rembourser les frais occasionnés pour ce déplacement, sur présentation de pièces justificatives, pour une dépense maximale de 3 022 \$, incluant les frais d'inscription.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11100-311-30025	970 \$	Conseil municipal - Congrès et colloques
02-11100-311-31084	500 \$	Conseil municipal - Congrès et colloques
02-11100-311-32338	802 \$	Conseil municipal - Congrès et colloques
02-11100-311-30017	750 \$	Conseil municipal - Congrès et colloques

Un certificat du trésorier a été émis le 19 janvier 2012.

Adoptée

CE-2012-97

SOUSSION 2011 SI 335 - AMEUBLEMENT - DIVERS SERVICES

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge des contrats aux firmes suivantes pour l'ameublement de divers services :

Section 1

Boutique du bureau Gyva, 186, rue Jean-Proulx, Gatineau, Québec, J8Z 1V8, pour l'ameublement décrit à la section 1, aux prix unitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total de 4 020,96 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 8 décembre 2011, et ce, comme étant la seule soumission reçue et conforme pour cette section.

Sections 2, 3, 6 et 7

Thibo Produits de bureau, 131, rue Jean-Proulx, Gatineau, Québec, J8Z 1T4, pour l'ameublement décrit aux sections 2, 3, 6 et 7, aux prix unitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total de 50 960,46 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 8 décembre 2011, et ce, comme étant la seule soumission reçue et conforme pour ces sections.

Section 5

Asokan Solutions de bureau, 11, rue Laurier, Gatineau, Québec, J8Z 1T4, pour l'ameublement décrit à la section 5, aux prix unitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total de 4 919,09 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 8 décembre 2011, et ce, comme étant la seule soumission reçue et conforme pour cette section.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-21602-692-21394	42 579,43 \$	Plan d'organisation policière - Équipement non-capitalisable
02-21600-692-21395	2 301,78 \$	Soutien organisationnel - Équipement non-capitalisable
02-71010-692-21396	3 863,09 \$	Direction des loisirs, des sports et du développement des communautés - Équipement non-capitalisable
02-61230-692-21397	3 846,10 \$	Gatineau - Permis et gestion du développement - Équipement non-capitalisable
02-71168-692-21398	4 705,17 \$	Centre sportif - Activités récréatives - Programmes - Équipements non-capitalisables
04-13493	2 604,94 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 23 janvier 2012.

Adoptée

CE-2012-98

AUTORISER LE PAIEMENT DE LA COTISATION 2012 DE LA VILLE DE GATINEAU À L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autoriser le trésorier à émettre un chèque de 176 704,95 \$, incluant les taxes, à l'ordre de l'Union des municipalités du Québec pour le paiement de la cotisation 2012 de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11100-494	169 020,46 \$	Conseil municipal - Cotisations
04-13493	7 684,49 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 20 janvier 2012.

Adoptée

CE-2012-0125D1 DÉPÔT DE DOCUMENT

1. Dépôt de la liste des mouvements de personnel syndiqué en vertu du règlement numéro 79-2002 concernant la délégation de pouvoir du comité exécutif à certains fonctionnaires pour la période du 30 novembre au 20 décembre 2011

CE-2012-99

ENGAGEMENT CONTRACTUEL DE MADAME MARIANNE BRETON AU POSTE DE RESPONSABLE À LA COLLECTION PERMANENTE ET DE L'ART PUBLIC - DIVISION DE LA DIFFUSION CULTURELLE - SERVICE DES ARTS, DE LA CULTURE ET DES LETTRES

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler temporairement un poste de responsable à la collection permanente et de l'art public à la Division de la diffusion culturelle du Service des arts, de la culture et des lettres (poste numéro ART-CAD-004 au plan d'effectifs des cadres), selon les normes et pratiques en vigueur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte l'engagement contractuel de madame Marianne Breton au poste de responsable de la collection permanente et de l'art public à la Division de la diffusion culturelle du Service des arts, de la culture et des lettres (poste numéro ART-CAD-004 au plan d'effectifs des cadres de la Ville de Gatineau), sous la gouverne du chef de la Division de la diffusion culturelle pour une période de sept mois, soit du 30 janvier au 17 août 2012, selon les modalités du contrat de travail.

Le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence le greffier adjoint ou l'assistant-greffier sont autorisés à signer le contrat de travail, lequel fait partie intégrante de la présente résolution.

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire 02-72136-115 - Collection permanente - Rémunération régulière – Non-syndiqués.

Un certificat du trésorier a été émis le 20 janvier 2012.

Adoptée

CE-2012-100

PROMOTION À L'ESSAI ET PERMANENCE DE MADAME SYLVIE MANTHA AU POSTE DE CHEF DE DIVISION DE LA RECHERCHE, DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA STRATÉGIE ORGANISATIONNELLE - DIRECTION ADJOINTE, STRATÉGIE ET SOUTIEN ORGANISATIONNEL - SERVICE DE POLICE

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler le poste de chef de division à la Division de la recherche, du développement et de la stratégie organisationnelle de la direction adjointe, Stratégie et soutien organisationnel du Service de police (poste numéro POL-CAD-034 au plan d'effectifs des cadres), selon les normes et pratiques en vigueur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil d'accepter la promotion à l'essai et la permanence de madame Sylvie Mantha au poste de chef de division à la Division de la recherche, du développement et de la stratégie organisationnelle de la direction adjointe, Stratégie et soutien organisationnel du Service de police (poste numéro POL-CAD-034 au plan d'effectifs des cadres).

Le salaire de madame Sylvie Mantha sera celui de la classe 5, 6^e échelon de la grille salariale de la politique salariale des employés cadres de la Ville de Gatineau.

Madame Sylvie Mantha est assujettie à une période d'essai de 12 mois. Sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

Madame Sylvie Mantha sera assujettie à l'ensemble des conditions de travail des employés cadres de la Ville de Gatineau.

La permanence à ce poste lui sera accordée de plein droit conditionnellement à ce que la période d'essai soit complétée, conformément aux dispositions du recueil des conditions d'emploi des cadres de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire 02-21602-115 – Plan d'organisation policière– Réguliers – Cadres.

Un certificat du trésorier a été émis le 20 janvier 2012.

Adoptée

MARC BUREAU
Maire et président
Comité exécutif

M^c SUZANNE OUELLET
Greffier et secrétaire
Comité exécutif